Conseil Général de Ropraz
P a. Gabriel Liechti
Rte d'Ussières 6
1088 Ropraz
Tél. 079 398 03 62

Ropraz, le 26 octobre 2026

EXTRAIT

du Procès-verbal de la séance du Conseil général du 26 octobre 2026

Présidence : M. Gabriel LIECHTI

- Vu le préavis municipal n°06/2026 concernant la demande d'autorisation générale de statuer sur les acquisitions et aliénations d'immeubles communaux, valable pour la législature 2026-2031,
- Ouï le rapport de la commission des finances du 12 octobre 2026,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Le Conseil Général de Ropraz décide

D'accepter le préavis municipal n°06/2026 concernant la demande d'autorisation générale de statuer sur les acquisitions et aliénations d'immeubles communaux, valable pour la législature 2026-2031,

À l'unanimité

Le Président :

Gabriel LIECHTI

CONSEIL GÉNÉRAL DE ROPRAZ
CANTON DE VAUD
LIBERTÉ ET PATRIE

Le Secrétaire :

Julien LEYVRAZ